

Création ou reprise d'entreprise : se faire accompagner, un gage de réussite

■ Plus d'un Français sur trois souhaite, au cours de sa vie, créer ou reprendre une entreprise. Pourtant, franchir le pas et se lancer dans l'entrepreneuriat peut parfois s'avérer plus compliqué que prévu. Pour vous aider à démarrer, si vous mettiez le Starter ?

Le dispositif Chéquier Starter de la région Hauts-de-France permet d'accompagner les porteurs de projet désireux de créer ou reprendre une entreprise dans les Hauts-de-France.

Le chéquier Starter propose au porteur de projet un parcours d'accompagnement en quatre phases :

- **le montage de projet (ante-crédation) :** accompagnement individuel (ou collectif dans un nombre limité) du porteur dans le but de valider son projet (étude de marché, choix du statut...). L'accompagnement est effectué par la chambre

de métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce et d'industrie ou la BGE, sur une période de 12 mois maximum ;

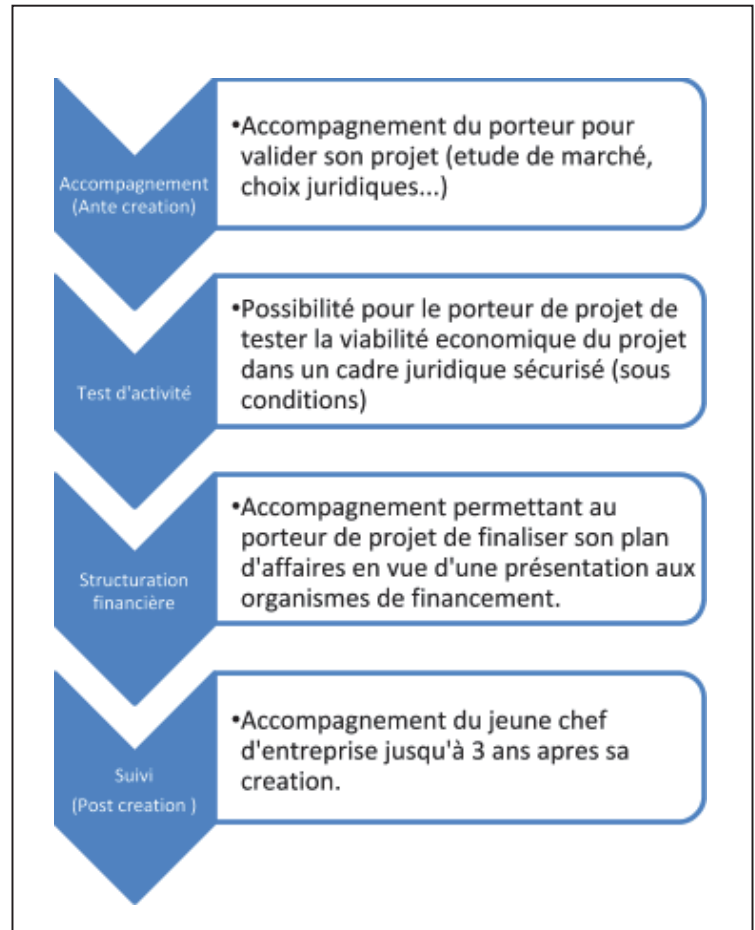
- **le test d'activité :** possibilité pour le porteur de tester la viabilité économique de son projet dans un cadre juridique sécurisé (coopérative d'activité ou couveuse), en le confrontant à la réalité du marché. L'accompagnement est réalisé par la BGE ou A petits PAS à Ruisseauville, là encore sur une période de 12 mois ;

- **la structuration financière :** accompagnement permettant au porteur de projet de finaliser son plan d'affaires en vue d'une présentation aux organismes de financement. L'accompagnement, par le réseau Initiative ou Pas-de-Calais Actif, est prévu sur une durée de 6 mois maximum ;

- **le suivi (post-crédation) :** accompagnement du jeune chef d'entreprise jusqu'à 3 ans après sa création. Il est réali-

sé par la Chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce et d'industrie ou la BGE,

Les 3 premiers accompagnements s'adressent à tous les porteurs de projet (homme/femme, salarié, étudiant, personne sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi...) n'ayant pas encore créé leur entreprise et qui souhaitent se lancer dans une démarche de création ou de reprise d'entreprise en région Hauts-de-France. L'accompagnement « post-crédation » s'adresse aux entreprises créées depuis moins de 3 ans. Les porteurs de projet et chefs d'entreprise peuvent bénéficier à leur libre choix de tout ou partie du parcours en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Ils sont également libres de s'orienter vers l'opérateur de leur choix pour chaque étape.



MARCONNÉ.- Véronique Evrard a bénéficié du dispositif Starter

Un retour aux sources avec une activité pleine d'énergie(s)

■ Originaire des 7 Vallées, Véronique Evrard est revenue aux sources après dix ans passées en secrétariat comptabilité dans le Béthunois. Elle s'est lancée dans une activité où les énergies sont vitales. Présentation.

Après une reconversion professionnelle concrétisée par l'obtention d'un CAP esthétique et d'un certificat de qualification professionnelle Spa praticien, Véronique a ouvert son cabinet en mars dernier à Marconné (derrière la maison du département). Elle a été accompagnée par la BGE Littoral Opale pour le montage de son projet, par Initiative Ternois Artois 7 Vallées dans la structuration financière de son projet. Elle a ainsi obtenu

des aides en prêt d'honneur et la subvention 7 Vallées Comm. Enfin elle est actuellement suivie par la BGE dans son activité.

De l'acupuncture sans les aiguilles

O'Prana (énergie vitale) propose des massages énergétiques et, plus original, la luxopuncture. Appelée également réflexothérapie cela correspond, pour faire simple, de l'acupuncture sans aiguille et donc indolore. « Je travaille avec des faisceaux lumineux sur des points précis, qui sont les mêmes qu'en acupuncture (oreilles, ventre, mains, pieds, tête) ». La luxopuncture peut être utilisée pour la relaxation, la perte de poids, les troubles liés à la ménopause et l'arrêt



Véronique Evrard s'est installée en mars.

du tabac. Pour le tabagisme, elle affiche un taux de réussite de 100 %. Le nombre de séances varie selon les individus et selon, par exemple pour la perte de poids, selon le nombre de kilos à perdre. La luxopuncture n'est pas une

formule miracle. « je n'ai pas de baguette magique », sourit Véronique Evrard. La clé de voûte reste, bien entendu, la motivation.

Véronique Evrard
O'Prana - 06 64 03 56 15



Avec le cabinet d'experts comptables In Extensio

Le chiffre du mois : + 1,5 %

L'activité de juillet 2018 est supérieure en moyenne de 1,5 % par rapport à juillet 2017 dans le Pas-de-Calais, tous secteurs confondus. C'est mieux que la moyenne nationale qui est de 0,8 %. Le niveau d'activité est toujours à la hausse sur les douze derniers mois mais avec de fortes variations selon les mois. Le ressenti

des entreprises sur la difficulté de prévoir le niveau d'activité d'un mois à l'autre se confirme par les chiffres. Ces effets sont d'ailleurs plus marqués sur certains secteurs. Chiffre issu d'image PME, l'outil de mesure et d'analyse de l'activité des TPE-PME réalisé par l'ordre des experts-comptables.

Contacts

- Initiative : 03.21.03.27.21
- Ternois Com : 03.21.41.98.45
- Haut-Pays du Montreuillois : 03.61.52.80.05
- 7 Vallées Com : 03.21.90.42.68

